

Image not found or type unknown



Jugement correctionnel

Par **Sana123**, le **22/01/2021** à **17:48**

Bonjour

J'ai reçu un jugement correctionnel et il s'avère que je n'ai pas été défendu contrairement à mon ex-conjoint d'après ce qui a été dit sur le courrier et je n'avais pas reçu de convocation pour être assisté par un avocat suite aux violences faites sur moi alors que j'étais enceinte que puis-je faire ? le tribunal statue en première ressort et contradictoire à l'égard de monsieur

Par **tomrif**, le **22/01/2021** à **18:20**

bonjour,

une partie civile ne peut pas faire opposition. il ne vous reste que l'appel si la décision ne vous convient pas. voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1384>